



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Batiment et travaux publics

Question écrite n° 10816

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur le déclin de la part de la France dans le marché mondial du bâtiment et des travaux publics. S'il apparaît, en effet, que durant les années 1986 à 1988 l'on a assisté à un redressement spectaculaire de la part française sur le marché mondial, passant de 9,6 p. 100 (1986) à 11,6 p. 100 en 1988, il faut regretter, depuis 1989, le déclin constant de la France qui ne représentait plus que 8,6 p. 100 en 1990 et 9,7 p. 100 en 1992 (statistiques de la direction des affaires économiques et internationales au 15 novembre 1993). Il lui demande s'il envisage une action spécifique afin de mettre fin au déclin antérieur et contribuer au redressement de la place des entreprises françaises dans le monde et singulièrement en Europe qui, avec 36,5 p. 100 représente encore la part la plus importante du chiffre d'affaires international.

Texte de la réponse

Il est exact que le chiffre d'affaires international des entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics a diminué entre 1985 et 1988, principalement en raison de la chute des recettes issues des contrats de grands travaux sur les marchés traditionnels d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Ces trois régions du monde, qui constituaient les deux tiers des débouchés à l'export en 1985, n'en représentaient plus que la moitié en 1989 et le tiers en 1992. Le niveau d'activité des entreprises françaises de BTP sur les marchés extérieurs s'est redressé à partir de 1989. La part française du marché international du BTP et de l'ingénierie, qui oscille autour de 10 p. 100, doit ainsi être appréciée sous l'angle de la profonde restructuration géographique connue par ce marché. Dans le contexte difficile d'une concurrence internationale accrue, l'effort d'accompagnement du développement international des entreprises a été intensifié par le redéploiement des exportations en direction des zones géographiques les plus solvables, le recentrage des groupes français sur les pays européens, la consolidation de leur présence en Amérique du Nord et leur progression sur les marchés en pleine expansion d'Asie de l'Est et du Sud-Est. L'effort a concerné également le retour des entreprises vers les marchés, à nouveau dynamiques, d'Amérique latine et du Moyen-Orient. Les actions internationales entreprises sont diverses et nombreuses : appui à la prospection des marchés, promotion de l'offre française, en portant notamment l'accent sur les marchés porteurs liés aux services urbains, participation à l'instruction des dossiers d'assurance-crédit, suivi des chantiers à l'étranger... Les professionnels sont étroitement associés à la définition de la stratégie dans ces domaines. Les performances des grandes entreprises de BTP sont à la hauteur des efforts déployés : elles demeurent solidement installées à la deuxième place pour la part détenue du marché mondial de BTP, derrière les États-Unis, et sont les premières en Europe.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10816

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 572

Réponse publiée le : 25 avril 1994, page 2059